



mercredi 14 mai 2003

Déclaration : Position ferme de Monsieur Raymond Barre sur le Lyon - Turin

Le Président du Comité pour la liaison européenne Transalpine, Monsieur Raymond Barre, se félicite de l'initiative des représentants économiques et politiques italiens en faveur du projet Lyon - Turin.

« Notre pays manque de projets mobilisateurs. Le Lyon - Turin est essentiel pour l'économie, les échanges, et le développement des entreprises. J'insiste à nouveau sur les enjeux fondamentaux de la liaison ferroviaire européenne Transalpine. Elle desservira des régions dynamiques qui garantiront à moyen terme une nouvelle prospérité sur un arc reliant la péninsule ibérique, le sud de la France jusqu'à l'Europe de l'Est. Elle est vitale pour l'équilibre de l'Europe, pour les Alpes et pour le développement économique et culturel de la France et de l'Italie.

Cette liaison transalpine constitue aussi la seule alternative crédible au « tout routier » et à l'engorgement des Alpes.

Mais il y a toujours des gens qui renoncent, qui cherchent à différer les grands projets. Je ne souhaite pas que la France, ni l'Italie ne soient marginalisées. Je déplore l'idée de repousser la réalisation de la Transalpine Lyon - Turin hors des délais prévus. Ce serait contraire aux décisions des sommets franco-italiens de Turin et Périgueux en 2001, et cela témoigne d'un manque de vision quant à l'importance nationale et européenne de ce projet.

J'espère que le débat à l'Assemblée Nationale et que le gouvernement ne retiendront pas cette position de retrait, contraire au développement des échanges franco-italiens et au développement des régions alpines et de l'Europe méridionale. Le traité engageant les Etats français et italien pour une réalisation du Lyon - Turin sans phasage doit être signé sans retard, car repousser le projet au-delà de 2015 serait dangereux.

Je suis tout à fait conscient des problèmes financiers et des capacités budgétaires de l'Etat, mais des études ont montré que d'autres méthodes de conception et de financement peuvent exister, qui ne se limitent pas au seul recours aux moyens publics. Tout comme le font nos homologues italiens, je soutiens la mise en oeuvre d'un financement mixte : il est par ailleurs indispensable de mettre en place une structure opérationnelle juridique partenariale et transparente, permettant de mobiliser tous les moyens disponibles, humains, techniques et financiers, publics et privés.

A l'issue de la conférence de presse organisée aujourd'hui à la Chambre de Commerce Italienne à Paris, je me félicite de l'engagement sans faille des représentants politiques et économiques italiens en faveur de la Transalpine Lyon - Turin. Cette action me paraît essentielle dans le cadre du partenariat et d'une permanente concertation qui doivent prévaloir sur ce projet entre la France et l'Italie, et pour lesquels le Comité pour la Transalpine que je préside, et le Comitato Transpadana oeuvrent ensemble depuis 1991 ».

Pour tous renseignements complémentaires :

Comité pour la Transalpine : www.transalpine.com Tél. 04 72 59 51 57

Comitato Transpadana (Italie) : coprotra@inrete.it Tél. 00 39 011 433 15 10

Fedre - Fondation pour le développement des régions d'Europe : www.fedre.org Tel 00 41 22 807 17 12